



Retraites: «Le gouvernement veut occulter le caractère injuste de son projet»



La députée socialiste Marisol Touraine lors du débat sur les retraites à l'Assemblée nationale le 8 septembre 2010. JACQUES DEMARTHON/AFP

POLITIQUE - La députée socialiste Marisol Touraine répond au gouvernement et explique le projet socialiste de réforme des retraites, qui prévoit le retour aux «60 ans»...

Le PS, de Ségolène Royal à Martine Aubry en passant par François Hollande, a promis de revenir à la retraite à 60 ans si le candidat socialiste était élu en 2012. «Proposition démagogique», répond la droite; «miroir aux alouettes», tacle Eric Woerth, le ministre du Travail. Des critiques qui ont au moins le mérite de «faire apparaître la vérité, et la réalité, c'est que le PS a un projet pour les retraites, ce que le gouvernement reconnaît maintenant, et un projet différent», se félicite Marisol Touraine, députée socialiste en charge du dossier des retraites, contactée par 20minutes.fr. «Le gouvernement concentre son tir sur nos propositions pour occulter le caractère injuste de son projet», assure l'élue socialiste. Qui répond aux critiques de la droite sur un retour aux 60 ans.

Les «60 ans», c'est un dogme

Pas du tout, assure la socialiste. L'âge légal de départ à la retraite sera à nouveau 60 ans, mais ce ne «sera pas une obligation, pas une règle comme veut le faire croire le gouvernement. Il s'agira d'une protection pour les plus modestes, d'un bouclier social». Ceux qui ont commencé à travailler avant 18 ans et qui, lorsqu'ils auront cotisé 41,5 annuités (en 2020), pourront partir à la retraite. C'est surtout une mesure qui profitera à ceux qui exercent des

métiers pénibles ou usants. En revanche, «nous pensons que certains peuvent travailler plus longtemps, par exemple les cadres, et nous voulons les inciter à le faire», assure Marisol Touraine. De toute manière, mécaniquement, ceux qui ont fait des études et sont rentrés plus tard dans la vie active, autour de 25 ans, ne pourront partir qu'à 66 ans et demi à la retraite pour avoir une pension à taux plein. «Il faut adapter les conditions de départ à la retraite aux conditions d'entrée dans la vie active, au type de métier exercé», insiste la spécialiste socialiste de retraites. Cela permettrait à la fois «de protéger les plus fragiles et de laisser le choix aux individus», avait résumé Martine Aubry.

Revenir à 60 ans, c'est l'assurance de pensions plus faibles pour les retraités

«Faux» encore, assure la socialiste, qui pointe à son tour les défaillances du projet gouvernemental. D'après elle, cette accusation est lancée pour «masquer la réalité de la réforme qui va aboutir à une baisse des pensions». A titre d'exemple, Marisol Touraine assure que pour un non-cadre touchant 20.000 euros bruts par an, sa pension sera amputée de 900 euros par an. Et pour un cadre émargeant à 60.000 euros par an, ce sera 1.600 euros en moins. «Proportionnellement, les revenus les plus modestes seront les plus touchés, pointe-t-elle. La vérité des chiffres ne plaide pas en faveur du discours du gouvernement.»

Le financement du projet socialiste n'est pas assuré

Là encore, Marisol Touraine bouillonne. «Le COR (Conseil d'orientation des retraites) dit qu'il faut trouver 45 milliards d'euros à l'horizon 2015-2020. Le gouvernement n'en finance réellement que 30 milliards et les 15 autres proviennent de l'endettement», relève-t-elle. «Tout repose sur les salariés», juge-t-elle, alors que le Parti socialiste a décidé de faire peser le financement de 45 milliards d'euros notamment sur le capital, question d'idéologie, l'élue citant la taxation des stock-options ou de l'intéressement mais aussi sur les banques, via «une taxe sur les profits bancaires de l'ordre de 15%». Logique, estime l'élue, puisque la situation s'est dégradée à cause de la crise et que la crise a été provoquée par les banques. Ce financement s'appuie «sur une hausse modérée des cotisations vieillesse, patronales et salariales», ajoute-t-elle également, et ce dès 2012.

Maud Pierron